



Le Locle
Urbanisme horloger inscrit au patrimoine mondial
de l'UNESCO

Communiqué de presse Bureau promotionnel et culturel

Covid-19 **Action de soutien aux commerçants et restaurants** **Report du tirage au sort des gagnants du concours**

Le tirage au sort des gagnants du concours, organisé dans le cadre du soutien de la Ville du Locle aux commerçants et restaurants en raison de la pandémie Covid-19 et mis en place en décembre 2020, devait avoir lieu dans la 2^{ème} quinzaine de février 2021. En raison de la fermeture des restaurants, celui-ci a été reporté à une date ultérieure.

Les commerces ont pu rouvrir le 1^{er} mars dernier mais, malheureusement, pour les restaurants, il faut encore attendre. Afin de garantir l'équité lors de l'emploi des bons d'achat qui seront distribués aux gagnants du concours, il apparaît évident que le tirage au sort ne pourra avoir lieu que lorsque tous les établissements seront à nouveau accessibles au public. Les commerçants et restaurateurs ont été avisés par courrier en février de cette décision.

Par conséquent, ce tirage aura lieu ultérieurement à une date qui n'est pas encore définie. A noter que le succès de ce concours est exceptionnel et que ce sont des milliers de coupons de participation qui ont été remis au secrétariat du bureau promotionnel.

Une communication sera diffusée dès le tirage au sort effectué.

Le Locle, le 19 mars 2021

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.